

ASSOCIATION « les Cabaniers de Pérols »

Objet : sauvegarde de l'environnement et défense du cadre de vie des résidents.

La Capitainerie - rue du Port - les Cabanes - 34470 PEROLS

www.cabaniersdeperols.fr

cabaniers@cabaniersdeperols.fr



Compte rendu du Rdv avec M. le Maire de Pérols

Jeudi 16 mars 2023 de 10h30 à 11h50.

Présents pour l'association : Frédéric, David et Fabien.

Présents pour la mairie : Jean-Pierre Rico (M. le Maire), Malik Hamel (Directeur de cabinet), Willy Paramé (Responsable du port), Dorel Plantier (bureau d'étude de la mairie).

M. le Maire avait l'air pressé et souhaitait expédier la réunion au plus vite. En effet, nous avons en 45 minutes balayé l'ensemble des points.

Les points abordés :

Le chantier des palplanches, digue de protection contre les inondations côté port :

Les allers-retours du dossier sur le tracé entre les services la Mairie et le bureau d'étude de la Métropole sont terminés. Pour M. le Maire les travaux seront achevés pour l'été 2025. Ce point est à l'ordre du jour du conseil municipal du 28 mars 2023.

Concernant la Grave, pour M. le Maire, le PPRI a permis de débloquent la situation et son souhait reste de mettre en place des baux à vie avec les occupants actuels, qui ne pourront pas être transmissibles, mais surtout de faire appel à un architecte pour faire un état des lieux et préserver les habitations qui seraient louées !

Les dimanches festifs sur le port de Pérols en 2023 :

Il n'y aura pas de dimanche festif sur le port en 2023. Nous n'en connaissons pas les raisons.

Par contre, en septembre 2023, côté Port de Carème (place des abeilles), il y aura deux « brunch culture » le midi à l'image de ce qui se faisait au château d'eau.

Le projet de déplacement de la piste cyclable et piétonne entre le terminus du tramway et Carnon : où en sommes-nous ?

Pas d'avancée : le projet du tracé reste identique à celui vu lors de la réunion publique du 26 novembre 2021. C'est la Métropole et le Département qui sont les décideurs.

L'aménagement de la liaison piétonne entre le terminus du tram et Carnon serait fait pour 2025.

ASSOCIATION « les Cabaniers de Pérols »

Objet : sauvegarde de l'environnement et défense du cadre de vie des résidents.

La Capitainerie - rue du Port - les Cabanes - 34470 PEROLS

www.cabaniersdeperols.fr

cabaniers@cabaniersdeperols.fr



Le mur de protection acoustique végétalisé le long de la rue des Gabians : où en sommes-nous ?

Pas d'avancée ! C'est la Métropole qui a la gestion de la 4 voies et c'est le Département qui en est propriétaire.

L'état des rues, la circulation (les croisements dangereux) et le stationnement :

L'Entrée et la sortie de la rue Port de Carême :

La peinture au sol sera faite cette année.

Concernant la D21 : elle est depuis quelque temps la M21 qui signifie « La métropolitaine M21 ».

Rappel de nos suggestions : obliger les vélos à ralentir et à passer derrière un véhicule au stop + peinture au sol 30 km/h + le panneau 30km/h à revoir à l'entrée de Pérols. M. le Maire voudrait imposer la sortie des automobilistes par la rue des Abeilles et la rue des Tamaris, mais il sait que cela serait impopulaire et ne le fera probablement pas.

Idem pour la sortie de l'avenue St Vincent et l'impasse Raygi, le même problème existe.

Côté port : c'est la vitesse à 30 km/h à l'entrée de la rue de l'étang de l'Or qui pose problème, la proposition du stationnement en quinconce pour faire ralentir et dans un cadre expérimental n'a pas avancé.

Le projet d'aménagement de l'Avranches, entre la 4 voies (la D 62) et le canal du Rhône à Sète (base nautique et de loisirs, restaurants, etc.) : où en sommes-nous ?

M. le Maire : un projet a été présenté à l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie. Voir le projet qui nous a été remis en papier.

Nous avons rappelé notre volonté de préserver tous les espaces naturels et donc de ne pas, dénaturer la canalette qui relie les deux étangs, pour quelques emplacements de bateaux.

A priori nous ne serions pas entendus.

Le stade Nicollin :

M. le Maire y est favorable et ne comprend pas notre posture, y compris celle de vouloir s'associer à Alain Heyraud (le collectif « Vie paisible »).

M. le Maire souhaite développer Pérols afin d'avoir des recettes. Et il a ajouté : « Soyez heureux cela valorise l'immobilier » !

ASSOCIATION « les Cabaniers de Pérols »

Objet : sauvegarde de l'environnement et défense du cadre de vie des résidents.

La Capitainerie - rue du Port - les Cabanes - 34470 PEROLS

www.cabaniersdeperols.fr

cabaniers@cabaniersdeperols.fr



Concernant notre souhait d'avoir un encart de notre association sur l'Accent pérolien, à l'issue de l'AG avec le lien vers le nouveau site internet, c'est ok il nous suffit d'écrire par mail à communication@ville-perols.fr.

Une **photo de 1950-1965** qui permet de voir l'écoulement de l'étang de l'or vers la mer.

[Visualisation cartographique - Géoportail \(geoportail.gouv.fr\)](https://geoportail.gouv.fr)

